





## Faites de la **musique** !

« La musique nous fait du bien. Eh oui ! Elle nous emporte, nous détend, nous fait bouger, nous fait frissonner, nous rappelle... »

La musique transforme ce qu'elle touche. Et d'autant plus lorsque l'on a un instrument entre les mains !

Que vous soyez enfant ou adulte, en fonction de vos souhaits et de votre expérience musicale, choisissez l'instrument et le parcours qui vous convient parmi nos différentes propositions ! »

**Guy Barbot,**  
Vice-Président de Sud Vendée Littoral  
en charge de la culture



# L'Ecole de musique intercommunale, c'est :

480 élèves

32 enseignants diplômés et qualifiés

Une offre globale de parcours musicaux pour tous dès 5 ans

23 instruments enseignés

Une vingtaine d'ensembles de pratique collective (atelier, chorale, orchestre, ...)

4 sites : Sainte Hermine, Mareuil-sur-Lay-Dissais, Luçon et Chaillé-les-Marais

Des concerts et des auditions toute l'année

Des projets pédagogiques avec l'Education Nationale et des actions dans le cadre de la saison culturelle en Sud Vendée Littoral

Un travail étroit avec les associations musicales du territoire

Un projet d'établissement (2022-2026) avec 3 objectifs : rassembler, développer et rayonner

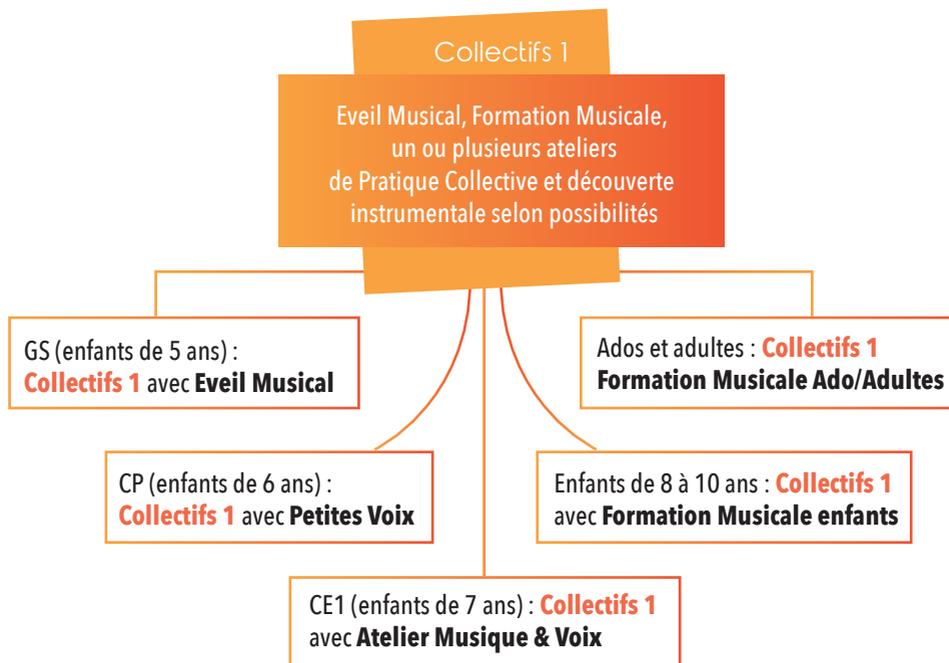
Un centre de formation, de ressources et de diffusion pour la pratique musicale en amateur

DÉPARTEMENTS	INSTRUMENTS	LUÇON	SAINTE HERMINE	CHAILLÉ-LES-MARAIS	MAREUIL-SUR-LAY
Bois	Flûte traversière	✓	✓	✓	✓
	Hautbois	✓	✓		
	Clarinette	✓	✓	✓	✓
	Saxophone	✓	✓	✓	✓
	Flûte à bec	✓	✓		
	Traverso			✓	
Cuivres	Trompette	✓	✓	✓	✓
	Cor d'harmonie	(S)	✓	(S)	(S)
	Trombone	✓	✓	(S)	✓
	Tuba	✓	✓	(S)	✓
Cordes	Violon / alto	✓	✓		✓
	Violoncelle	✓			
Voix	Chant		✓		✓
Percussions	Percussions	✓	(S)	✓	
	Batterie	✓	✓	✓	✓
Claviers et instruments polyphoniques	Piano	✓	✓	✓	✓
	Orgue classique	✓	✓	(S)	
	Guitare classique	✓	✓	✓	✓
	Guitare et basse électrique	✓	✓	(S)	✓
	Accordéon	✓	✓	✓	✓
	Harpe celtique		✓	(S)	

# LES DIFFERENTS PARCOURS

Proposés à l'école de musique intercommunale Sud Vendée Littoral

Je souhaite faire de la Musique  
mais je n'ai pas choisi mon instrument





### EVEIL MUSICAL

Le cours d'Éveil Musical permet à l'enfant (en Grande Section) de découvrir le monde sonore à travers l'écoute, le rythme, le chant et l'expression corporelle, et de découvrir les instruments de musique, ce qui l'aidera à se déterminer dans le choix d'un futur instrument.

### PETITES VOIX



Ce cours, dans la continuité de l'Éveil Musical, sera axé davantage sur la voix. L'enfant pourra ainsi apprendre à placer sa voix et à chanter juste à l'aide d'un enseignement basé principalement sur la mémorisation.

### ATELIER MUSIQUE & VOIX



Cet atelier fait la jonction entre les deux premières années d'apprentissage et la Formation Musicale, et permet à l'élève de s'inscrire très vite dans une pratique d'ensemble. Il pourra ainsi s'initier aux rythmes et bénéficier d'une première approche des notions de base nécessaires à la pratique instrumentale.

### FORMATION MUSICALE enfants et adultes

Cycle d'étude pour l'apprentissage des notions musicales nécessaires à la pratique instrumentale (pas avant l'âge de 8 ans - CE2 pour les enfants).

→ Ce parcours «Collectifs 1» peut être débuté à tout âge.

→ Des moments de Découverte Instrumentale pourront être proposés durant l'année scolaire à ces élèves.

Je souhaite app  
d'un ins

ENFANTS  
Maternelle/Primaire

### Parcours PASSION

- cours individuel d'instrument (30 min en 1<sup>er</sup> cycle, 45 min en 2<sup>ème</sup> cycle et 1 heure en 3<sup>ème</sup> cycle)
- cours de Formation Musicale
- Pratique Collective (un ou plusieurs ateliers selon possibilités) ou projet ponctuel

*J'arrive en collège, je suis en 2<sup>ème</sup> cycle d'étude, j'ai moins de temps à consacrer à ma formation musicale mais je continue à minima ma formation instrumentale **en cursus***

*J'arrive en collège, je suis en 2<sup>ème</sup> cycle d'étude, j'ai moins de temps à consacrer à ma formation musicale mais je continue à minima ma formation instrumentale **en hors cursus** afin d'approfondir mes notions nécessaires à ma pratique collective*

*Je n'ai plus le temps, je ne souhaite prendre que mon cours d'instrument en hors cursus, sans pratique collective*

#### Parcours PASSION Personnalisé

Idem parcours PASSION avec possibilité, à partir du 2<sup>ème</sup> cycle, de réduire les activités (Formation Musicale ou Pratique Collective)

#### Parcours Soutien à la Pratique Collective

- un ou plusieurs ensembles de Pratique Collective selon possibilités
- cours individuel d'instrument de 30 min, hors cursus, en tant qu'accompagnement de la Pratique Collective
- Formation Musicale facultative

#### Parcours SOLO

En fonction des places disponibles. Uniquement un cours individuel d'instrument hors cursus (30 min)

apprendre à jouer  
instrument

ADOS ET ADULTES  
Collégiens/Lycéens/Étudiants & Adultes

### Parcours PASSION

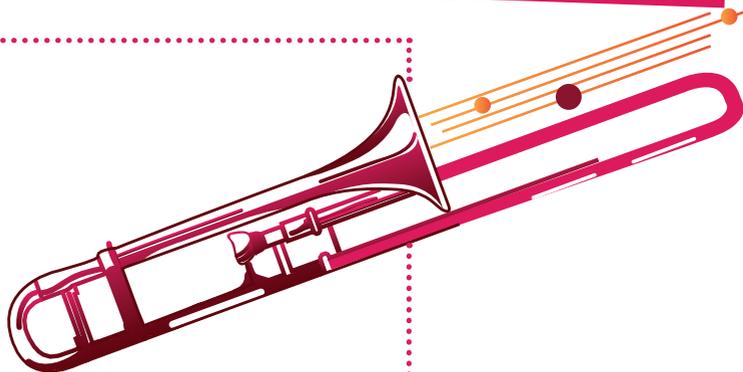
- cours individuel d'instrument (30 min en 1<sup>er</sup> cycle, 45 min en 2<sup>ème</sup> cycle et 1 heure en 3<sup>ème</sup> cycle)
- cours de Formation Musicale
- Pratique Collective (un ou plusieurs ateliers selon possibilités) ou projet ponctuel

### Parcours LOISIRS

Cours collectif instrumental hors cursus (40 min à 2 élèves, 1 heure à 3, selon possibilités), Pratique Collective et Formation Musicale facultatives

### Parcours SOLO

En fonction des places disponibles  
Uniquement un cours individuel d'instrument hors cursus (30 min)



### Parcours PASSION Personnalisé

Idem parcours PASSION avec possibilité, à partir du 2<sup>ème</sup> cycle, de réduire les activités (Formation Musicale ou Pratique Collective)

### Parcours Soutien à la Pratique Collective

- un ou plusieurs ensembles de Pratique Collective selon possibilités
- cours individuel d'instrument de 30 min, hors cursus, en tant qu'accompagnement de la Pratique Collective
- Formation Musicale facultative





Je pratique déjà un instrument et  
je souhaite jouer dans un ensemble de  
pratique collective

### **Collectifs 2**

Un ou plusieurs ateliers de Pratique Collective selon possibilités

*avec la possibilité de  
suivre des cours de  
Formation Musicale*



Je joue dans un ensemble musical de l'emi ou dans un ensemble conventionné avec l'emi (orchestre d'harmonie, etc) et je souhaite me perfectionner à l'instrument pour progresser plus vite au sein de mon ensemble

### **Parcours Soutien à la Pratique Collective**

- un ou plusieurs ensembles de Pratique Collective selon possibilités
- cours individuel d'instrument de 30 min, hors cursus, en tant qu'accompagnement de la Pratique Collective
- Formation Musicale facultative



## De nombreuses pratiques collectives proposées selon les sites :

- Chorales enfants
- Atelier Djembé
- Ensembles instrumentaux (par classe instrumentale)
- Ateliers de Musique de chambre
- Ateliers Jazz et Impro
- «Jazz Lab Big Band»
- Ateliers Musiques Actuelles Amplifiées
- «Sud Voodoo Orchestra»
- Ensemble baroque «Alcide»
- Ensemble vocal «Colla Voce»
- Choeur associatif Mélomania Herminoise, chorale «La Clé du Lay», choeur Vocalis
- Orchestres à cordes
- Orchestres Poussin et Junior
- Orchestres d'harmonie associatifs (Chaillé-Nalliers, l'Île d'Elle, Luçon, Mareuil-sur-Lay, Sainte Hermine, la Tranche-sur-Mer)



## Inscriptions

### Chaque année :

Les inscriptions des nouveaux élèves ont lieu à compter de la dernière semaine de juin jusqu'au début du mois de juillet. Les réinscriptions des anciens élèves ont lieu les 3 premières semaines de juin. Découverte instrumentale ou accès à certaines disciplines possibles dans le courant de l'année, n'hésitez pas à vous renseigner !

#### > A CHAILLE-LES-MARAIS

45 rue du 11 Novembre, 85450 Chaillé-les-Marais  
Tel : 02 51 28 85 12

#### > A LUÇON

**Accueil ouvert les lundi de 14h à 18h et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30**

Jardin Dumaine, rue de l'Hôtel de ville, 85400 Luçon  
Tel : 02 51 28 85 12

#### > A MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

1 place des Halles, 85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais  
Tel : 02 51 28 85 12

#### > A SAINTE-HERMINE

**Accueil ouvert les mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 14h à 18h et vendredi de 10h à 12h**

35 route de Nantes, 85210 Sainte-Hermine  
Tel. 02 51 28 85 12

## Locations d'instruments

L'École de musique intercommunale propose la location d'instruments pour les 2 ou 3 premières années d'apprentissage, à tarif attractif, en fonction du stock disponible :

- > flûte
- > traversière
- > hautbois
- > basson
- > clarinette
- > saxophone
- > trompette
- > cor
- d'harmonie
- > trombone
- > tuba
- > violon
- > violoncelle
- > accordéon

	TARIF COMCOM	TARIF EXTÉRIEUR
1 <sup>ère</sup> année	45,00 €	60,00 €
2 <sup>ème</sup> année	75,00 €	98,00 €
3 <sup>ème</sup> année	150,00 €	195,00 €
4 <sup>ème</sup> année	250,00 €	325,00 €



# LES TARIFS



**Droit d'inscription de 35 € par famille + cotisation(s) annuelle(s) par élève :**

	Famille habitant sur le territoire CCSVL		Famille habitant hors territoire CCSVL		TARIF SPÉCIFIQUE association <sup>(3)</sup>	
	ENFANTS <sup>(1)</sup>	ADULTES	ENFANTS <sup>(1)</sup>	ADULTES	ENFANTS <sup>(1)</sup>	ADULTES
Collectifs 1	70,00 €	70,00 €	85,00 €	85,00 €		
Collectifs 2	115,00 €	115,00 €	150,00 €	150,00 €		
Parcours Passion	De 90 à 260 € <sup>(2)</sup>	De 150 à 325 € <sup>(2)</sup>	330,00 €	435,00 €	85,00 €	140,00 €
Parcours personnalisé	De 180 à 315 € <sup>(2)</sup>	De 240 à 400 € <sup>(2)</sup>	425,00 €	510,00 €	155,00 €	210,00 €
Parcours Soutien à la Pratique Collective	330,00 €	420,00 €	460,00 €	575,00 €	195,00 €	250,00 €
Parcours Loisirs	190,00 €	240,00 €	225,00 €	275,00 €		
Parcours Solo	770,00 €	770,00 €	1020,00 €	1020,00 €		

<sup>(1)</sup> *Tarif Enfant : moins de 18 ans (ou étudiant sur justificatif)*

<sup>(2)</sup> *Selon quotient familial*

<sup>(3)</sup> *Tarifs associations sous conditions pour un élève adhérent à une association musicale partenaire conventionnée*

- > Réduction 2<sup>ème</sup> élève et + : 25 % sur les parcours uniquement (sur le tarif le plus bas)
- > Choix d'un 2<sup>ème</sup> instrument, selon les places disponibles : 50 % sur le parcours correspondant (parcours passion ou personnalisé)
- > Aménagement possible du parcours PASSION (parcours pédagogique adapté) pour les élèves en situation de handicap ou de trouble Dys (rencontre à prévoir avec l'un des référents handicap de l'établissement)

Les cotisations annuelles sont payables au trimestre (en 3 fois) ou au mois par prélèvements automatiques (en 9 fois).

**Paiements acceptés :** espèces, chèque bancaire, carte bancaire (TIPI), virement bancaire et prélèvements automatiques (auprès du Trésor Public).

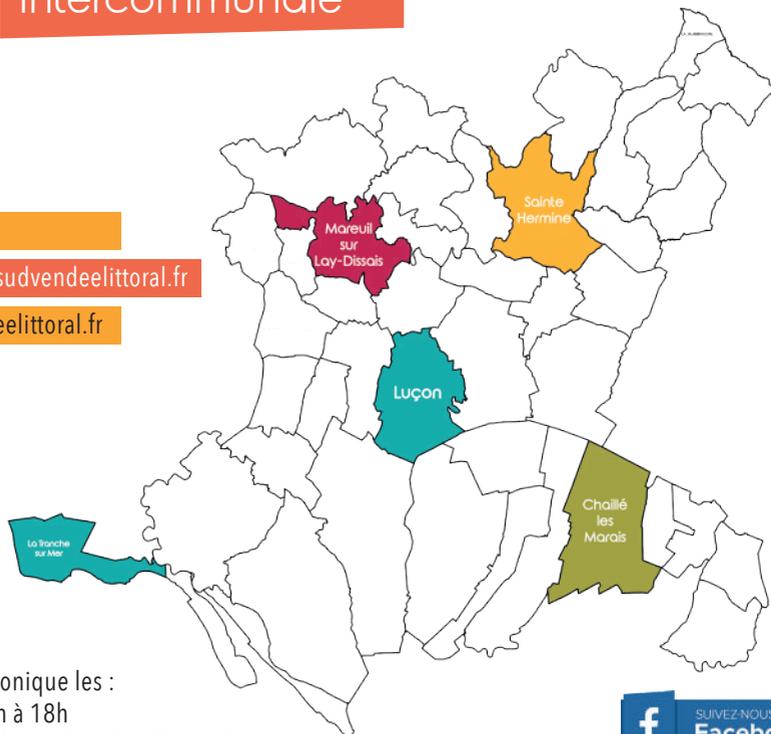


## Ecole de Musique Intercommunale

02 51 28 85 12

[secretariat.emi@sudvendeelittoral.fr](mailto:secretariat.emi@sudvendeelittoral.fr)

[www.cc-sudvendeelittoral.fr](http://www.cc-sudvendeelittoral.fr)



Accueil téléphonique les :

- lundi de 14h à 18h
- mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h30
- jeudi de 14h à 18h
- vendredi de 10h à 12h



École de Musique affiliée

Financée avec le concours du  
Conseil Départemental

